

Paris, le 2 juillet 2018

À l'attention de Monsieur Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Objet : Préavis de grève oral de contrôle

Monsieur le ministre,

L'épreuve dite "de contrôle" instaurée pour le Bac Professionnel afin de pallier la baisse du taux de réussite consécutif à la réforme du Bac Pro en 3 ans, n'a jamais été remise en cause, par quelque gouvernement que ce soit, depuis sa création.

Pourtant, cette épreuve a bel et bien pour vocation de permettre le rattrapage de candidat-es ayant passé une grande majorité de leurs épreuves par Contrôles en Cours de Formation ! Les textes nous assurent, dans ce cadre, que ces candidat-es étaient "prêt-es", lors de leurs CCF. Ainsi, la prétendue "pression" générée par une épreuve unique ponctuelle terminale ne peut être invoquée pour légitimer ce rattrapage. De plus, cette épreuve de contrôle, par ses modalités d'organisation, continue à compter autant que toutes les épreuves du 1^{er} groupe réunies : les matières y sont imposées aux candidat-es, et les résultats obtenus compensent directement la moyenne coefficientée des épreuves précédentes.

Pour le SNUEP-FSU, organiser une épreuve de rattrapage à l'issu d'un baccalauréat essentiellement passé en CCF n'est pas justifié. C'est pourquoi le SNUEP-FSU revendique la suppression de cette épreuve de contrôle, tant que le BAC Pro ne sera pas enfin réorganisé sous forme d'épreuves ponctuelles terminales, seules garantes de l'équité nationale et de la valeur du diplôme délivré.

C'est uniquement dans ce cadre que le rattrapage des candidat-es pourra être légitimé. Il faudra, alors, leur laisser le choix des épreuves, sans modification des coefficients, à l'instar de ce qui existe dans les autres voies d'accès au baccalauréat.

Pour toutes ces raisons, le SNUEP-FSU, réuni en Bureau National, a décidé, cette année encore, de déposer un préavis de grève sur la période d'organisation de l'épreuve de contrôle le 9 et le 10 juillet 2018 afin de couvrir les collègues qui refuseraient de participer aux jurys.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Le secrétariat national,
Sigrid GERARDIN

